

L'IFAS de Bayeux, c'est :

- Une **formation professionnalisante**

L'IFAS de Bayeux forme des aides-soignant(e)s prêts à accompagner les patients en établissement de santé, en structures médico-sociales ou à domicile. La formation développe les compétences et le savoir-être indispensables au métier.

- Une **démarche qualité**

L'institut s'engage dans une amélioration continue aux côtés de l'ARS afin de garantir une formation conforme aux exigences du secteur et aux évolutions des pratiques.

- Une **capacité d'accueil de 33 places**

Parcours complets, partiels, apprentissage ou VAE : l'IFAS Bayeux accueille des profils variés et accompagne chaque projet vers une insertion professionnelle réussie.

- Un réseau de **partenaires diversifiés**

Région Normandie, ARS, GHT Normandie Centre, DREETS, France Travail, GERACFAS, CFA PSS Normandie... L'institut s'appuie sur de nombreux partenaires pour enrichir les pratiques, les échanges et l'accompagnement.

L'équipe de l'IFAS :

Mathieu MOUCHARD
Directeur

Sabine OZANNE
Cadre Supérieur de santé

Angélique CHENU
Caroline TARTARIN
Infirmières formatrices

Laëtitia ANNE
Secrétaire

Les formateurs mettent à disposition des apprenants leurs **expériences variées** en structures de santé et leurs **compétences spécialisées**.

L'équipe pédagogique fait également intervenir des **professionnels référents** (*Médecins, Cadres de santé, Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes, Diététicien(ne)s, Infirmier(e)s, etc.*) pour **enrichir les enseignements**.

Attentifs aux évolutions réglementaires, pédagogiques et sociologiques, tous contribuent à offrir une formation ancrée dans la réalité du terrain et dans les exigences actuelles du monde du travail.



Route de Vaux-Sur-Aure
BP 18127
14401 BAYEUX Cedex

02.31.51.51.63
sec.ifas@ch-ab.fr

Rattaché au Centre Hospitalier Aunay-Bayeux, l'IFAS est agréé par l'ARS et financé par la Région Normandie. Il s'intègre dans le dispositif Régional de formation des professionnels paramédicaux.

INFOS UTILES





Le métier aide-soignant

Les aides-soignant(e)s réalisent, en collaboration avec l'infirmier(e), des soins de prévention, de confort et d'accompagnement pour préserver le bien-être, l'autonomie et la qualité de vie des personnes.

Le **DEAS** (Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e)) atteste des compétences nécessaires pour exercer le métier.

Grâce à leur formation, les aides-soignant(e)s peuvent travailler dans tous les secteurs de santé, publics ou privés, en milieu hospitalier ou extra-hospitalier.

Leur activité s'exerce principalement dans **4 domaines** :

- **Santé mentale et psychiatrie**
- **Soins de courte durée** (médecine, chirurgie...)
- **Soins de longue durée et de réadaptation**
- **Soins à domicile et en structure d'hébergement** (EHPAD...)

Contenu de la formation

Durée pour un parcours complet : **11 mois (1540 h)**

✎ La durée de la formation varie selon les parcours partiels (dispenses, allègements, VAE, apprentissage).

✓ **22 semaines (770 h)** de **cours théoriques**

Réparties sur **10 modules** couvrant les compétences du métier d'aide-soignant(e) (soins, accompagnement, communication, prévention, qualité et gestion des risques)

✓ **22 semaines (770 h)** de **stages en milieu professionnel**

4 périodes de stage auprès de publics variés :

- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Structures sanitaires et médico-sociales



Obtention du DEAS après validation des modules, des stages et passage devant le jury (DREETS Normandie - site de Caen)

Notre projet pédagogique

Former des professionnels :

- Responsables et autonomes
- Compétents et polyvalents
- Capables de s'adapter aux évolutions du système de santé

Avec

- Des contenus actualisés
- Des pédagogies innovantes
- Un suivi individualisé
- Des études de situations professionnelles

Pour entrer en formation, il faut :

- ✓ Etre âgé(e) de 17 ans au moins à la date de la rentrée.
- ✓ Etre vacciné(e) contre l'Hépatite B.
- ✓ Avoir réussi les épreuves de sélection.
- ✓ S'assurer du financement de sa formation et de ses ressources pour la durée de la formation.

A RETENIR

- La formation est accessible sans condition de diplôme.
- Les épreuves de sélections se déroulent en 2 temps : Un dossier écrit et un oral
- Les inscriptions ont lieu entre avril et juin chaque année, et sont gratuites.
- Pour connaître le coût de la formation, prendre contact avec le secrétariat